



Assemblée générale

Distr. générale
15 septembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 103 de l'ordre du jour

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Rapport du Secrétaire général

Additif*

* Les informations figurant dans l'annexe ont été reçues après la présentation du rapport principal.



Annexe

Rapport sur les activités entreprises par les États pour parvenir à l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires^a

Juin 2009-mai 2010

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
1. Niveau bilatéral			
1.a) Activités relatives aux États indiqués à l'annexe 2 du Traité			
Pays-Bas	Juin 2009-mai 2010	Lors de rencontres bilatérales avec les États indiqués à l'annexe 2, les Pays-Bas ont réaffirmé qu'il importait de signer et de ratifier au plus tôt le Traité pour permettre son entrée en vigueur.	
1.b) Activités relatives aux États autres que ceux indiqués à l'annexe 2 du Traité			
Pays-Bas	Juin 2009-mai 2010	Lors de rencontres bilatérales avec les États autres que ceux indiqués à l'annexe 2, les Pays-Bas ont souligné l'importance du Traité et souhaité son entrée en vigueur dans les plus courts délais, à chaque fois qu'il y avait lieu de le faire.	
2. Niveau multilatéral			
2.a) Mondial			
Pays-Bas	Juin 2009-mai 2010	En leur qualité de pays donateur, les Pays-Bas ont contribué à financer la participation d'experts de pays en voie de développement aux réunions techniques de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Juin 2009-mai 2010	Les Pays-Bas apportent une contribution active aux travaux de la Commission préparatoire, notamment ceux du Groupe de travail B, en finançant la participation de son président, un sismologue néerlandais.	
	Juin 2009-septembre 2009	Les Pays-Bas ont participé activement aux discussions de Vienne sur le projet de déclaration finale de la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Juin 2009-septembre 2010	En sa qualité de Représentant spécial des États signataires chargé de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité depuis 2003, l'Ambassadeur Jaap Ramaker, ancien Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne, a œuvré activement à l'entrée en vigueur du	

^a Le présent rapport n'indique que les activités terminées (c'est-à-dire qui ne sont ni en cours ni prévues), dont l'objet était de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
		<p>Traité et, notamment, à sa signature et sa ratification par les États indiqués à l'annexe 2. Il s'est rendu dans de nombreux pays, y compris ceux indiqués à l'annexe 2, et a assisté à des conférences multilatérales afin de plaider en faveur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Les activités du Représentant spécial ont reçu l'appui des Pays-Bas et ont bénéficié d'une étroite coopération avec les coprésidents de la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.</p>	
	24-25 septembre 2009	<p>Le Ministre des affaires étrangères néerlandais a, dans son discours à la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, encouragé les États indiqués à l'annexe 2 à le ratifier.</p>	
	Novembre 2009-mai 2010	<p>En tant que membre du Groupe des dix de Vienne ayant participé à la préparation et aux travaux de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, les Pays-Bas ont participé à la rédaction d'un document soulignant qu'il fallait que le Traité entre en vigueur au plus tôt et exhortant les États indiqués à l'annexe 2 à signer et à ratifier le Traité dans les plus courts délais.</p>	
	Décembre 2009	<p>Les Pays-Bas ont appuyé l'adoption, par l'Assemblée générale, de résolutions encourageant tous les États à ratifier le Traité et étaient un des coauteurs du projet de résolution A/C.1/64/L.47/Rev.1.</p>	
	25 mars 2010	<p>L'Association chinoise pour le contrôle des armements et le désarmement a organisé une conférence sur le désarmement et la non-prolifération en coopération avec la Norvège, la Suède et les Pays-Bas, pays de nationalité des auteurs de l'ouvrage <i>Nuclear Test Ban: Converting Political Vision to Reality</i>, dont la Conférence s'est inspirée.</p>	
	Mai 2010	<p>Lors de la Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, qui s'est tenue à New York en mai 2010, les Pays-Bas ont organisé une manifestation parallèle sur le sujet « Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est-il vérifiable? »</p>	
	Mai 2010	<p>Le Ministère des affaires étrangères a publié et diffusé la brochure intitulée <i>The Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty : its history and significance</i>.</p>	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Roumanie	Juin 2009-mai 2010	La Roumanie continue d'attacher la plus grande importance au régime de vérification du Traité, comme l'illustrent les faits suivants : le Centre national de données roumain a participé aux tests organisés en 2009 par le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour évaluer les centres nationaux de données, au calibrage des stations sismologiques faisant partie du système de surveillance international, à la Conférence sur les études scientifiques internationales; et aux activités du Centre international de données auquel il a envoyé des bulletins nationaux mensuels de données locales. Des experts roumains ont régulièrement participé aux réunions du Groupe de travail B.	
2. b) Régional			
Pays-Bas	Juin 2009-mai 2010	En tant qu'État membre de l'Union européenne, les Pays-Bas ont soutenu sans réserve les déclarations, prises de position et actions de l'Union européenne en faveur du Traité.	
